

Jean Paul VERPLAETSE

**S'INFORMER, SE DOCUMENTER
DANS L'IUFM NORD-PAS DE CALAIS :
COMPTE-RENDU D'ENQUÊTE
SUR LES PRATIQUES DOCUMENTAIRES
DES STAGIAIRES**

Résumé : La formation en IUFM des futurs professeurs d'école, de collègue ou de lycée requiert une part de travail personnel. Dans cette part non négligeable, peut-on mesurer le poids de la recherche documentaire ? Chercher à connaître les sources de la culture professionnelle du professeur stagiaire, c'est aussi chercher à savoir si l'une des infrastructures offertes au sein des lieux de formation pour l'acquérir (les différents centres de ressources en particulier) est utile ou inutile, négligeable ou négligée, connue ou méconnue, et pourquoi. Avant de jeter les bases d'une amélioration ou d'un changement dans l'organisation de l'aide à la formation personnelle, un bilan semble nécessaire.

Mots-clés : Formation des enseignants — Culture professionnelle — Ressources documentaires — autoformation.

L'enquête commencée en 1992 et classiquement basée sur questionnaires et entretiens a servi de point d'appui pour la recherche de l'IUFM, le rapport de recherche a été déposé en avril 1995¹. Les questionnaires, dont on trouvera un exemplaire en annexe, ont été dépouillés par l'équipe des professeurs-documentalistes du centre de Villeneuve d'Ascq, à savoir Jacinthe Gelles et moi-même.

Il ne s'agit pas ici de rendre compte en détail de cette enquête, mais de proposer quelques remarques d'aspect qualitatif sur le comportement des professeurs stagiaires en formation relativement à leur recherche de culture

¹- La recherche IUFM « S'informer, se documenter dans l'IUFM Nord-Pas de Calais : les pratiques actuelles des stagiaires en formation — 1992-1994 » a fait l'objet d'un rapport consultable dans les centres IUFM et dans la bibliothèque de l'UFR Sciences de l'information de l'Université de Lille III. Les lecteurs proches de ces centres de ressources pourront s'y reporter pour repérer les analyses quantitatives réalisées d'après enquêtes et consulter les tableaux et graphiques dont cet article fait nécessairement l'économie.

professionnelle, à leur souci d'intégrer ou non les propositions qui leur sont faites pour asseoir ou développer cette culture, à leur recherche de partenariats éventuels pour diversifier leurs sources de formation. Quels comportements habituels les stagiaires en formation manifestent-ils en matière de recherche documentaire ? Quels lieux documentaires fréquentent-ils le plus souvent ? Pour y faire quoi ? Sous quelles influences ?

1. — DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

L'enquête, que l'on trouvera en annexe, cherchait à recenser et à classer les lieux documentaires de fréquentation, les lieux d'emprunt ou d'acquisition, les personnes ou organismes ressources pour le choix des lectures professionnelles, les titres et les auteurs effectivement reconnus comme utiles ou importants pour le futur exercice du métier d'enseignant.

Les réponses à un premier questionnaire-test renseigné par les stagiaires de seconde année en 1992 nous ont permis de reformuler plusieurs questions mal comprises ou inadaptées et de prolonger le questionnaire 1993 sur le terrain de la documentation hors-papier d'une part et sur celui des améliorations souhaitées par les stagiaires dans le cadre et l'activité des centres de ressources de l'IUFM d'autre part.

Nous ne nous attacherons ici qu'au second questionnaire. 403 fiches (sur les 1000 distribuées) ont été renseignées par les stagiaires et déposés dans les CDI de l'IUFM. Les étudiants qui ont répondu sont en majorité de sexe féminin (72.2 %), âgés de 20 à 30 ans (86 %), célibataires pour 70 %, titulaires d'une licence pour 60 %. Les 403 réponses ont été fournies essentiellement par des PLC1 (37 %), des PE1 (25.8 %) des PLC2 (12.4 %), des PLP2 (11.4 %) des PE2 (6.2 %).

L'ordre décroissant des lieux d'emprunt s'établit comme suit : Les stagiaires se procurent leurs documents d'abord à la B.U. (où un stagiaire sur deux utilise « presque toujours » ou « souvent » le service de prêt) puis en librairie (39 % des stagiaires), plus dans les bibliothèques centres documentaires des centres de formation (32 %) que dans les CDDP/CRDP (27 %). Les bibliothèques d'UFR ou les BM viennent ensuite (pour 100 stagiaires sur 403, soit un peu moins d'un stagiaire sur quatre). Peu d'entre eux ont recours aux bibliothèques personnelles des formateurs (47 fois, soit moins d'un stagiaire sur neuf).

Si l'on fréquente davantage les CDDP/CRDP que les CDI, on y emprunte moins que dans ces derniers. Les personnes qui sont le plus souvent reconnues comme guides de choix sont les formateurs d'IUFM, de l'Université ou d'ailleurs, avant les collègues et bien avant les documentalistes-

UNE ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES DOCUMENTAIRES

listes-bibliothécaires (cités 69 fois seulement, soit moins d'un stagiaire sur six).

Les stagiaires utilisent très peu les supports documentaires nécessitant un matériel (diapositives, cassettes, CD-ROM, logiciels ou vidéodisques) ; quels que soient ces supports, des plus courants aux moins répandus, on peut constater la même indifférence ou la même méconnaissance, en tout cas la même absence de recours quasi généralisée.

Le livre, ou la revue, sont la source unique pour la très grande majorité.

Il nous a semblé ensuite intéressant de pouvoir croiser :

1. - Les guides des choix et les disciplines
- Les guides des choix et les diplômes
- Les guides des choix et les Centres de formation
- Les guides des choix et la formation suivie
 2. - Les améliorations souhaitées et les centres de formation
 3. - Les bibliothèques fréquentées et la formation suivie
- Les bibliothèques fréquentées et les diplômes
- Les bibliothèques fréquentées et les disciplines
 4. - Les lieux d'emprunt et les disciplines
- Les lieux d'emprunt et les centres de formation
- Les lieux d'emprunt et la formation suivie
 5. - Les lectures et les disciplines
- Les lectures et la formation suivie
- et à titre indicatif :
6. - Les centres de formation et les disciplines
- Les centres de formation et la formation suivie

La très grande diversité des titres et auteurs cités nous a conduits à dresser pour ces croisements une typologie des lectures qui devait, en contournant une trop grande dissémination des réponses, nous permettre d'obtenir quelques informations pertinentes. (La diversité des titres et des auteurs a été conservée par ailleurs et a permis quelques remarques supplémentaires).

Typologie retenue :

- Documentation administrative (BO/JO, programmes officiels, orientations)
- Ouvrages et revues disciplinaires
- Usuels (dictionnaires, encyclopédies, atlas, manuels scolaires)
- Ouvrages et revues de didactique ou de pédagogie générale
- Ouvrages et revues de didactique des disciplines
- Ouvrages et revues sur la lecture

- Ouvrages et revues de psychologie
- Ouvrages et revues de sociologie.

2. — APPROCHE D'ANALYSE QUALITATIVE DE QUELQUES POINTS FORTS

Le champ disciplinaire est le cadre majeur des lectures des stagiaires. Le comportement de lecteur et d'emprunteur qui en procède est celui d'une indépendance pressentie et souhaitée.

Quels que soient la discipline, le niveau des diplômes, la formation suivie ou le centre de formation fréquenté, on constate :

1. La part réduite du recours des stagiaires aux documentalistes dans le choix des ressources documentaires. (Inférieure à celle du hasard, à celle de leurs collègues reconnus d'emblée et à juste titre comme spécialistes de leur discipline et — a fortiori — inférieure à la part accordée aux formateurs). Cette indication est d'autant plus vérifiée que le diplôme est élevé.

2. L'utilisation non négligeable — *a contrario* — des CDI des centres IUFM en tant que lieux fournisseurs de documents (supérieure par exemple à l'utilisation des CRDP pour l'emprunt alors que la majorité fréquente davantage ces lieux d'information et de ressources que les CDI.

Ainsi, et c'est attendu, les CDI sont des lieux où l'on vient s'enquérir de la présence de documents dont les motivations de lecture, ou les références, ont été formées ou trouvées ailleurs. Les compétences des documentalistes sont réduites aux tâches de gestion et de classement, elles-mêmes le plus souvent mal repérées.

Le manque d'intérêt des stagiaires pour la formation à la recherche documentaire généralement assurée par les documentalistes corrobore ce résultat :

Les stagiaires souhaitent davantage (et dans l'ordre décroissant) :

- de temps d'ouverture
- de fonds documentaire (essentiellement dans leur discipline)
- d'accès au prêt
- d'augmentation de temps de recherche au CDI
- et de signalisation topographique

(5 propositions relevant de la pratique autonome de la recherche ou de la recherche préparée ailleurs)

Ils s'intéressent peu :

- à la formation à la recherche et à l'exploitation des documents

UNE ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES DOCUMENTAIRES

- au développement ou à la simplification des fichiers (jugés comme une entrave à l'autonomie puisque trop techniques)
- à l'édition de bulletins d'information (où les choix seraient déjà en partie sélectionnés sans leur aval)

Cette manifestation très nette de la volonté d'autonomie, qui ne peut être critiquée, fait pourtant problème : où l'autonomie s'apprend-elle ?

- Les professeurs d'université fournissent des bibliographies, éventuellement des adresses, il ne semble pas que la formation à la recherche documentaire soit inscrite dans la majorité des cursus universitaires.

Dans les CDI des lycées et collèges, la formation est la plupart du temps assurée par le duo professeur-documentaliste ou par le seul documentaliste. L'élève, devenu stagiaire aurait-il pleine mémoire de la formation et oubli total de l'identité des formateurs, ou, les choses étant devenues sérieuses pour lui, la recherche documentaire doit-elle n'impliquer que les partenaires jugés compétents pour la mener ?

- Les documentalistes constatent régulièrement que si les professeurs des centres IUFM connaissent le fonds documentaire de leur discipline (assez peu des voisines, rarement des autres), ils connaissent peu les techniques de recherche dans les fichiers manuels ou informatisés et ne sont pas, pour la plupart, autonomes dans les CDI, (sauf s'ils ont, à un moment ou à un autre, travaillé ces questions avec les documentalistes).

- Les parents des stagiaires, parfois cités comme guides de recherche sont-ils au fait des techniques de documentation et d'information ?

Il faut sans doute émettre l'hypothèse que l'image réductrice, ou plutôt l'absence d'image des documentalistes -en tant que conseillers- soit surtout due à l'absence de référence connue des stagiaires : les documentalistes, généralistes de par leurs fonctions actuelles, ne sont spécialistes d'aucune discipline d'enseignement. Leur savoir-faire est donc -a priori- jugé inférieur à celui des spécialistes de discipline. On ignore souvent leur savoir professionnel pour ne pas l'avoir testé.

Si la fonction du documentaliste en tant que gestionnaire du classement, préposé au prêt et au rangement est bien perçue par les stagiaires, on ignore son travail de sélection, d'analyse et d'indexation, (moments essentiels de la constitution et de la diffusion du fonds documentaire), puisque ce travail est antérieur au temps réel de la recherche. Ce travail pourrait pourtant constituer l'une des branches d'un tronc commun de formation à la recherche et à l'exploitation documentaire dans les centres IUFM. Ici ou là, de tels modules de formation apparaissent dans les cursus de formation générale professionnelle ; souvent subis par les stagiaires, presque toujours iden-

tifiés – et c'est la cause essentielle de désaffection – comme étant trop éloignés de leur champ disciplinaire, ils sont préparés et animés par les seuls documentalistes que les stagiaires refusent le plus souvent de regarder comme des formateurs potentiels.

D'abord repérés par les stagiaires comme les préparateurs du matériel expérimental que le professeur utilisera ultérieurement, les documentalistes devraient s'en tenir là. La comparaison n'est pas anodine : la préparation du matériel expérimental (au laboratoire de physique ou ailleurs) se fait en dehors des stagiaires, les instruments, les produits sont sélectionnés rassemblés et fournis en dehors du premier temps de leur présentation, de leur association et de leur utilisation dans les séances de Travaux Pratiques. Il reviendrait de même aux documentalistes de fournir aux professeurs les ressources documentaires et leurs sources, les matériels nécessaires à leur présentation (pour les documents autres que livresques), sans intervenir sur leur utilisation, leur agencement et moins encore sur leur évaluation.

Les professeurs, venus puiser à la source seront seuls lorsqu'il s'agira de donner à boire mais les professeurs peuvent-ils et souhaitent-ils assumer seuls les tâches de formation au travail sur documents ?

Faut-il, n'envisager que des modules de formation (au plus près des champs disciplinaires) où le formateur principal, professeur de la discipline, serait le garant et où les documentalistes, prestataires de service, seraient uniquement chargés de présenter les outils et les matériels de recherche et de repérage topographique ?

Ces conceptions singulièrement limitatives et pourtant réellement majoritaires ne semblent pas être porteuses d'une avancée sensible pour un travail de formation aux ressources et techniques documentaires. Il faudrait sans doute rendre possible une co-animation institutionnalisée où les partenaires formateurs assureraient en duo ou trio pour documents concertants (et non pas en concerto ou sonate pour Discipline et accessoires déconcertés), une formation au travail sur documents depuis la recherche des sources jusqu'à l'utilisation des documents sélectionnés.

Si l'on croise la discipline des stagiaires avec la liste des ouvrages repérés par eux comme importants pour l'exercice de leur métier, on constate le même souci de rester au plus près du champ disciplinaire.

Quelle que soit la discipline en effet, ce sont d'abord les ouvrages évoquant celle-ci qui sont lus, beaucoup plus que les ouvrages de didactique ou de pédagogie générale, comme si le temps passé dans les centres de formation était davantage consommé en direction de l'approfondissement ou du renforcement des connaissances plutôt qu'en direction de la découverte ou de l'approfondissement du métier d'enseignant. Une exception, mais qui

confirme ironiquement la règle : les ouvrages de pédagogie générale sont lus davantage que tous les autres par les seuls stagiaires issus des sciences de l'éducation.

Le manque de précision de cette question (quelle discipline ?) dans la première partie du questionnaire a entraîné des réponses d'interprétation : tantôt, c'est la discipline d'origine qui est invoquée (par exemple les sciences de l'éducation) tantôt, c'est la discipline de formation qui est retenue. Il faut noter aussi la grande importance accordée aux manuels scolaires dont le statut est ambigu : il ne s'agit pas d'ouvrages d'approfondissement disciplinaire, il s'agit rarement d'ouvrages de didactique, il peut s'agir d'un condensé des connaissances organisées pour le travail des élèves et pour faciliter le travail des enseignants. La lecture des manuels entraîne souvent l'économie de lecture des ouvrages plus fondamentaux : aller plus vite au plus urgent et au plus court.

Le croisement de ces mêmes listes des ouvrages avec la formation suivie permet les mêmes observations pour toutes les formations — d'abord la discipline — sauf pour celles des professeurs d'école (PE1 et PE2) qui sont, de fait, pluridisciplinaires et lisent davantage et d'abord les ouvrages de pédagogie générale.

La pluridisciplinarité des professeurs d'école en formation n'est probablement pas la seule hypothèse d'interprétation de leurs lectures privilégiées. Il est probable que la tradition des ex-Écoles Normales, fortement marquée par les soucis de formation professionnelle des futurs instituteurs perdure et que l'on continue de privilégier, dans les centres IUFM issus de ces écoles, les « lectures pédagogiques ».

Le croisement opéré entre la formation suivie et les bibliothèques fréquentées tend à confirmer cette interprétation :

Contrairement aux PLC qui fréquentent davantage le CRDP de Lille — héritage probable de la formation professionnelle naguère assurée dans les CPR où les formateurs et associés montraient logiquement le chemin des CRDP qu'ils connaissent bien — les professeurs d'école fréquentent davantage les CDI des centres IUFM (donc des ex-Écoles Normales), incités par les professeurs des centres, ex-PEN.

La même remarque vaut d'ailleurs pour les professeurs de Lycée Professionnel en formation (au titre de la discipline cette fois) qui fréquentent davantage le CDI de l'ex-ENNA qu'ils ne fréquentent le CRDP. Comme si, dans ces lieux documentaires, on devait naturellement trouver des informations et des ressources plus proches de la formation assurée par les professeurs, plus spécialisées sur le plan professionnel pour les professeurs d'éco-

le, sur le plan disciplinaire pour les futurs professeurs de Lycée Professionnel.

Le caractère fortement encyclopédique des ressources nécessaires à la documentation des professeurs des Lycées et Collèges amène -a contrario- à fréquenter plutôt les gros centres documentaires (dont les CRDP) plus aptes à couvrir efficacement l'ensemble des disciplines.

Ainsi, et en toute logique (plus de 49 % des questionnaires ont été renseignés par des PLC) les gros centres documentaires de fréquentation et d'emprunt restent les Bibliothèques Universitaires et, dans une moindre mesure, les Bibliothèques Municipales pour les stagiaires de première année.

Le croisement avec les diplômés montre aussi logiquement que la fréquentation des BU en particulier est fortement majoritaire dans les populations Bac + 3 et plus. La Bibliothèque Universitaire n'étant pas — a priori — une bibliothèque de formation professionnelle mais bien la bibliothèque des disciplines, on peut sans grand risque se servir de ces données pour étayer davantage l'hypothèse des lectures ancrées fortement dans le parcours de formation à la discipline (en précisant que la population concernée par cette hypothèse est plutôt celle des PLC).

Le croisement des centres documentaires fréquentés avec les disciplines apporte toutefois quelques nuances pour les Techniques tertiaires d'une part car le fonds documentaire des BU et des BM, peu développé dans ce secteur, est moins sollicité, pour les Sciences de l'éducation d'autre part, mais il est probable que la majorité des réponses de ce groupe émane de professeurs d'école.

Les lieux d'emprunt croisés avec les centres de formation montrent que l'emprunt se fait de préférence près des lieux de travail et (ou) de résidence : le CDDP à Arras, la BU à Villeneuve d'Ascq par exemple attirent les emprunteurs proches de leur implantation ; il faut noter par ailleurs la part non négligeable des librairies pour les lieux fournisseurs. Le croisement avec les formations suivies, s'il souligne la part importante des emprunts en CDI pour les PE et les PLP, en BU pour les PLC, confirme l'idée des achats en librairie pour toutes les formations.

Le croisement avec les disciplines apporte la même nuance que précédemment : les disciplines de l'enseignement général conduisent d'abord vers les BU ou les bibliothèques d'UFR, les disciplines de l'enseignement tertiaire vers les CDI des centres (les autres types d'enseignement sont trop peu représentés pour permettre une quelconque remarque à leur propos). Pour les deux, la part des achats en librairie reste remarquable et nous indique que, soit les centres de ressources ne suffisent pas aux stagiaires, soit

que ceux-ci tiennent particulièrement à la constitution ou à la continuation d'une bibliothèque personnelle (ou les deux ensemble).

A propos d'une des questions de notre enquête : « citez des titres et des auteurs », il faut d'abord noter le fort pourcentage (27 %) de non-réponses : 102 sur 403. Cette indication est déjà le signe d'une difficulté pour les stagiaires de se souvenir de leurs lectures tout comme des titres signalés en cours ou rencontrés dans les bibliographies.

Cette question a été traitée globalement et les résultats concernent donc l'ensemble des disciplines et des formations tous centres confondus.

Les textes officiels de référence sont les plus cités (les Horaires Programmes et Instructions 34 fois, les Bulletins Officiels 9 fois, les Instructions Officielles 13 fois). Le cadre administratif du futur enseignant, l'organisation de la scolarité par le ministère, les programmes des classes sont donc jugés ici comme des lectures assez importantes (dans le cadre de la FGP, divers stages de connaissance du système éducatif sont organisés pour tous les stagiaires, les programmes scolaires sont généralement présentés dès le début de la formation).

En seconde position, et très logiquement, les manuels scolaires (31 fois) qui organisent et déclinent les programmes en progressions et en leçons prennent le relais des programmes officiels. Si l'on ajoute à ce titre générique « Manuels scolaires », les titres spécifiques relevés, c'est alors 47 fois que le manuel scolaire intervient dans les réponses (dont la collection Tavernier, 11 fois, probablement citée par les futurs professeurs d'école), le manuel scolaire prend alors la première place loin devant tous les autres groupements de lectures.

Le CRESAS est cité 21 fois mais rarement accompagné d'un titre précis. Philippe Meirieu est cité 17 fois dont 9 fois pour l'ouvrage *Apprendre... oui, mais comment ?*, c'est le record des titres précisément identifiés sur les 301 réponses obtenues : on ne peut guère parler de succès malgré le fort relais des formateurs pour un auteur prolifique et régulièrement invoqué.

Ce titre est suivi par l'ouvrage de Le Pellec et Alvarez : *Enseigner l'histoire, un métier qui s'apprend* (6 fois) — *Écoles maternelles, écoles élémentaires* de Babin, (6 fois) — *Le CAPES de Physique-chimie* (6 fois) et *La psychologie de l'enfant* de Piaget (6 fois).

Patrice Pelpel est cité 9 fois mais une seule fois avec le titre *Se former pour enseigner*. Parfois baptisé « Pelle Pelle », parfois cité pour « former pour enseigner » ou « enseigner pour former », cet exemple parmi d'autres peut faire douter quelque peu de certaines réponses. Un titre et un auteur donnés par le formateur comme étant à lire peut se retrouver sur la liste sans avoir été retenu, ni *a fortiori* lu.

On peut remarquer également que lorsque les titres ou les auteurs sont mal identifiés, il sont souvent du domaine des sciences de l'éducation, comme si ces ouvrages ou ces auteurs dont on parle devaient faire partie de la liste pour qu'elle paraisse plus sérieuse.

Les autres titres sont cités de 1 à 4 fois, beaucoup dans le domaine de la lecture au premier cycle de la scolarité et donc par les PE. On peut remarquer le peu de poids des ouvrages encyclopédiques de référence, des revues de didactique, de pédagogie générale ou de didactique des disciplines.

Au total, il faut bien remarquer qu'à l'image d'autres enquêtes sur la lecture, cette question des titres et des auteurs, régulièrement posée laisse régulièrement les enquêtés plus ou moins dépourvus, comme si, lus ou non, les titres précis sortaient de la mémoire et comme si l'effort de concentration demandé pour les retrouver paraissait trop important ou superflu.

L'influence des professeurs-formateurs dans les lectures des stagiaires n'est pas prépondérante ; les stagiaires en formation sont sans doute beaucoup plus auditeurs et (ou) orateurs qu'ils ne sont lecteurs.

Parmi les guides de choix, les professeurs sont les plus cités (un peu plus que les collègues des stagiaires et à égalité avec les bibliographies). Il faut pourtant nuancer cette interprétation optimisante par la comparaison des réponses affinées par les croisements. La part des « Parfois/Jamais » est presque systématiquement supérieure à celle des « Souvent/Toujours » : le rôle de guides de lectures n'est reconnu aux formateurs que par moins d'un stagiaire sur deux et ce, dans toutes les disciplines, pour tous les diplômes obtenus, quel que soit le centre IUFM de formation et pour toutes les formations suivies sauf une : pour 2 PLP2 sur 3, les guides de choix les plus invoqués sont les professeurs mais c'est -a contrario- chez les PLP2 que les bibliographies font le plus mauvais score en regard de celui des formateurs. Ce sont eux aussi qui font le moins confiance à leurs collègues — 10 sur 37 — pour le choix de leurs lectures et leur population ne représente que 5,2 % des enquêtés.

Il ressort, en dehors de ce contre-exemple qu'il n'y a pas de corrélation forte entre le travail des formateurs et l'activité de lecture des élèves-professeurs et des professeurs-stagiaires. Ceux-ci attendent des cours, des séances de travail ou de pédagogie appliquée et de leur critique qu'ils leur donnent un condensé des informations livresques recueillies en leur place et ailleurs, qu'ils les dispensent de cette recherche pour aller au plus urgent et au plus court selon leur point de vue : bien connaître ou mieux connaître leur discipline pour l'enseigner mieux. Le gros score des manuels scolaires corrobore ce constat.

Il n'y a pas de contradiction entre ce comportement et celui attendu d'une définition large de l'information proposée par Daniel Bounoux dans son ouvrage *La communication par la bande : introduction aux sciences de l'information et de la communication* (Éditions La Découverte — 1991), il écrit en effet : « On appellera information ce qui enrichit, complète ou oriente l'équipement cognitif de chacun à tel instant de son développement ». Il est bien clair que cet enrichissement, ce complément ou cette orientation de l'équipement cognitif ne sont pas liés nécessairement à la lecture. En ce qui concerne les futurs professeurs, ils sont apparemment liés pour le moment et plutôt à la pratique critiquée, au bain de métier, à la réflexion et à l'analyse faites avec les formateurs et les groupes de formation. La lecture vient, quand elle intervient, comme un complément de complément, comme une culture supplémentaire acquise de manière volontaire et individuelle et partant, quelque peu comme un luxe, ou comme une urgence, un raccourci facile et rapide (d'où le recours aux manuels).

La lecture comme ouverture au champ de vision vis-à-vis du métier, comme déclencheur des activités pratiques ou comme hypothèse de travail à confronter avec la réalité de la classe intervient finalement fort peu. Ces résultats et les propositions d'analyse qui précèdent ne mettent nullement en cause l'efficacité de la formation dispensée. Par contre, ils montrent le peu d'influence des formateurs dans leurs conseils bibliographiques et renvoient souvent l'écrit de professionnalisation sur les rayonnages des centres documentaires. Cette remarque est encore renforcée dès que l'on observe les résultats obtenus par les autres types de documents (diapos, cassettes, etc.) comme si, là aussi, la médiation du formateur était requise, le commentaire et l'analyse pour le groupe de formation, étaient nécessaires et suffisants.

Ainsi, pour la population observée (403 stagiaires entre 1992 et 1994), les résultats de notre enquête n'encourageaient guère à l'optimisme quant aux lectures professionnelles des enseignants en formation. Il faut bien évidemment se garder de généraliser ces résultats qui, pourtant, devraient permettre aux formateurs de discipline, de psychopédagogie et de documentation d'engager un processus de réflexion et d'action en concertation avec les stagiaires : peut-on agir sur le terrain des lectures individuelles, souvent resenti comme un terrain privé ? Peut-on (doit-on ?) mettre en place une évaluation du travail personnel des stagiaires qui prenne en compte une formation (laquelle ?) à la lecture de professionnalisation ? Quels seraient en ce cas les rôles des différents partenaires ?

Lors de l'année de préparation du concours, concours de discipline, il semble que ce type de réflexion soit difficile à envisager. Par contre, l'année de préparation pédagogique à l'expérimentation et à la maîtrise de la trans-

J.P. VERPLAETSE

mission des connaissances, à la réflexion sur le groupe-classe, au développement de la culture professionnelle, il semble difficile et coupable de continuer de la différer. On ne peut sans doute pas se satisfaire de l'incitation à la lecture par bibliographies interposées (dont les seuls stagiaires déjà lecteurs font usage), on ne peut pas plus se satisfaire (et pour la même raison) des richesses acquises dans les différents centres documentaires. Les deux (documents et bibliographies) sont du domaine de l'offre, il faut travailler aussi et en urgence le domaine de la demande.

Jean-Paul Verplaetse
IUFM Nord-Pas de Calais

Abstract : Training of future primary school, lower or senior secondary school teachers at the IUFM requires a certain amount of personal work. In this not insignificant amount, can one measure the importance of documentary research ? To seek to identify the sources of the student teacher's professional knowledge is also to seek to know if one of the infrastructures offered within the places of training to acquire it (the different resource centres in particular) is useful or useless, negligible or neglected, known or unrecognised, and why. Before setting out the framework for an improvement or a change in the organisation of help in personal training, an appraisal seems necessary.

Key words : training of teachers, professional knowledge, documentary resources, self-training.

A N N E X E 1

SIGLES UTILISES

BM : Bibliothèque Municipale

BO — JO : Bulletin Officiel ou Journal Officiel

BU : Bibliothèque Universitaire

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire

CDDP : Centre Départemental de Documentation Pédagogique

CDI : Centre de Documentation et d'Information

CRDP : Centre Régional de Documentation Pédagogique

CRESAS : Centre de Recherche de l'Éducation Spécialisée et de l'Adaptation Scolaire

ENNA : École Normale Nationale d'Apprentissage

FGP : Formation Générale Professionnelle

IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres

PE 1 ou 2 : Professeur des Écoles (1re ou 2e année de formation)

UNE ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES DOCUMENTAIRES

PEN : Professeur d'École Normale
PLC 1 ou 2 : Professeur des Lycées et Collèges en 1re ou 2e année de formation
PLP 2 : Professeur des Lycées Professionnels — 2e année
UFR : Unité de Formation et de Recherche

ANNEXE 2

Groupe de Recherche IUFM Nord-Pas de Calais
« S'informer, se documenter » — 1993

QUESTIONNAIRE

- Sexe :
- Age :
- Lieu de résidence :
- Centre IUFM :
- Situation de famille :
- Nombre d'enfants :
- Dernier diplôme obtenu :
- Discipline :
- Formation suivie à l'IUFM :
 - PE1
 - PE2
 - PLC1
 - PLC2
 - PLP1
 - PLP2
 - AIS

Quels bibliothèques ou quels centres de documentation avez-vous déjà fréquentés ?

Précisez lesquels :

-
-
-

Quels types d'activités y avez-vous menés, exemples ?

-
-
-

Au cours de votre formation, quels documents, quels ouvrages avez-vous lus qui vous ont semblés utiles ou importants pour l'exercice de votre métier ?

Citez des titres et des auteurs.

-
-

Qui ou qu'est-ce qui a guidé votre choix ?

	presque toujours	souvent	parfois	jamais
Un formateur IUFM ou au autre formateur				
Un collègue				
Un documentaliste-bibliothécaire				

J.P. VERPLAETSE

Un libraire				
Des bibliographies				
Les médias				
Le hasard				
Autre (précisez)				

Où vous êtes-vous procuré les documents ?

	presque toujours	souvent	parfois	jamais
A la bibliothèque-centre documentaire du centre de formation				
Dans le CDI de l'établissement d'accueil				
A la bibliothèque universitaire				
A la bibliothèque de l'UFR				
Dans une bibliothèque municipale				
Au CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique) ou Au CDDP (Centre Départemental de Documentation Pédagogique)				
Dans une librairie				
Auprès des formateurs				
Auprès d'un organisme de vente par correspondance				

* Mettre une croix en face de la rubrique choisie

Utilisez-vous d'autres supports documentaires ?

	souvent	parfois	jamais
Diapositives			
Cassettes audio			
Cassettes vidéo			
CD ROM			
Logiciels			
Vidéodisques			

Pour faciliter vos travaux de recherche en documentation, quelles améliorations envisageriez-vous ?

Classez les propositions suivantes dans l'ordre de priorité, de 1 à 13 :

- signalisation des documents dans le Centre Documentaire
- développement de l'accès au prêt
- développement des fonds documentaires

Pour quelles disciplines ?

-
-
- formation à la recherche des documents
- situation géographique des Centres de Ressources

UNE ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES DOCUMENTAIRES

- accès aux banques de données
- aménagement des temps d'ouverture
- édition de bulletins d'information
- simplification des fichiers de recherche
- formation à l'exploitation des documents
- augmentation du temps consacré à la recherche documentaire
- autres (précisez)